

19 octobre 2017

Santé au travail : le Cisme approuve son nouveau nom et sa nouvelle signature

Organisme représentatif des Services de Santé au Travail Interentreprises, le Cisme a voté lundi 16 octobre en Assemblée Générale Extraordinaire son nouveau nom à une très forte majorité: Présanse. Cette nouvelle dénomination officielle sera effective à partir du 1^{er} janvier 2018.

Association à but non lucratif, le Centre Interservices de Santé et de Médecine du travail en Entreprise (Cisme) est **l'organisme représentatif des 240 Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI)** qui œuvrent au quotidien aux côtés des TPE et PME, partout en France. Le Cisme a pour objet de faciliter la réalisation de leur mission légale: **éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait du travail.**

Approuvé par 95% des voix exprimées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2017, le nouveau nom du Cisme est **Présanse**.

Les lettres qui composent cette dénomination proviennent de plusieurs mots qui caractérisent l'activité des SSTI: **Pré**vention, **santé**, **services**, **entreprises**.

En outre, le choix s'est porté sur un nom qui préexiste dans une région (c'est celui de l'association des SSTI de Paca-Corse). Il illustre ainsi la volonté d'un réseau qui fonde sa légitimité sur l'activité des territoires.

L'objectif de ce changement est de faciliter l'identification du **1^{er} réseau d'acteurs de la prévention en entreprises, déployé auprès d'un million et demi d'établissements et de 15 millions de salariés du secteur privé**, comme une ressource utile et importante au service de la santé au travail. Il permettra en outre de **clarifier la finalité de ses interventions aux côtés des employeurs et des salariés** et de renforcer leur cohérence partout en France.

À l'heure où le Gouvernement annonce l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention en santé, ce nouveau nom marque **l'engagement des SSTI pour atteindre les objectifs du Plan Santé Travail** approuvés par les partenaires sociaux et centrés sur le développement de la culture de prévention dans les entreprises.

Pour compléter cette nouvelle identité, Présanse adopte la signature **« prévention et santé au travail »**. Claire, explicite et faisant directement référence aux activités des membres du réseau, elle souligne les missions des SSTI telles que renforcées par la loi de « modernisation de la médecine du travail »⁽¹⁾.

Dans le respect des décisions de leurs instances, les associations régionales et les SSTI pourront indiquer leur appartenance au réseau Présanse.

Pour Serge Lesimple, Président du Cisme: « C'est **un signal fort**, à la hauteur du contexte de transformation du secteur de la santé au travail. Une identité qui fait résonner de façon plus pertinente les messages clés de la prévention en santé au travail. Présanse a vocation à représenter avec clarté et force les SSTI qui font vivre ce réseau avec l'implication et l'expertise de leurs 16 000 collaborateurs ».